

**LICENCE PROFESSIONNELLE METIER DU NOTARIAT**  
**CALENDRIER EXAMENS 2020 - 2021 – EPREUVES ECRITES SEMESTRE 2 – EN PRESENTIEL**  
**CE TABLEAU TIENT LIEU DE CONVOCATION.**

DATE DE L'EPREUVE	MODULE	MATIERE	NOM DES SURVEILLANTS	SEM	Effectif	SALLE
<b>Mardi 4 MAI</b> 9h00 – 12h00	UE 8 – Transmission du patrimoine	Droit des successions – CT -3h	E. JUEN	2	22	<b>101</b>
<b>Mercredi 5 MAI</b> 11h00 – 12h00	UE 8 – Transmission du patrimoine	Déontologie – CT - 1h	Me J. BONICHOT	2	22	
<b>Mercredi 5 MAI</b> 14h00 – 16h00	UE 6 – Enseignements de spécialité 1	Contrats spéciaux - CT - 2h	W. JEAN-BAPTISTE	2	22	
<b>Mercredi 5 MAI</b> 17h00 – 18h30	UE 7 – Enseignements de spécialité 2	Fiscalité des actes - Me DASNOY - CT - 1h30	W. JEAN-BAPTISTE	2	22	
<b>Jeudi 6 MAI</b> 10h00 – 12h00	UE 5 – Outils des Professionnels	Pratique professionnelle – Mme MANASDA – CT - 2h	W. JEAN-BAPTISTE	1	20	

**CONSIGNES :**

- Le port du masque est obligatoire pour tous. Ce masque vous est personnel – non fourni par l'administration.
- Respecter l'heure d'arrivée de votre convocation munis de votre carte d'étudiant, ne pas vous regrouper avant d'entrer dans la salle. Distanciation physique d'un mètre à respecter et respect des sens de circulation indiqués.
- Respect des balisages intérieur / extérieur et des marquages au sol
- S'asseoir uniquement sur les places autorisées par balisage. En vous installant à votre place, vous devez poser votre carte d'étudiant sur la table devant vous.
- L'accès à la salle d'examen est interdit à tout candidat après l'ouverture de la ou des enveloppe(s) contenant les sujets ; aucune exception n'est tolérée.
- Vous devez vous munir d'au moins un stylo personnel à encre, et si possible de gel hydroalcoolique
- Apporter son propre bâtonnet de colle.
- Ne pas prêter son matériel personnel.
- Apporter un sac poubelle pour jeter mouchoirs, masques usagés, reste de collation

**PENDANT L'EPREUVE :**

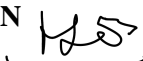
- Si vous avez besoin de quoi que ce soit, vous devez rester à votre place et vous signaler, le surveillant vous rejoindra
- Les étudiants qui ont fini de composer avant la fin de l'épreuve doivent rester à leur place et se signaler (récupération des copies, voir ci-dessous)
- Les candidats ne peuvent pas quitter la salle d'examen durant la première heure, quelque-soit la durée de l'épreuve. Rester à votre place dans le silence en attendant l'autorisation de sortie de l'enseignant.
- Les sujets sont distribués face contre table et ne peuvent être retournés tant que le responsable de salle n'a pas indiqué le commencement de l'épreuve.

**A LA FIN DE L'EPREUVE :**

- Les candidats cessent de composer sitôt que le responsable de salle a signalé la fin de l'épreuve.
- A la fin de l'épreuve, vous devez rester à votre place. Le responsable de la salle passera dans les rangées avec une bannette, dans laquelle vous déposerez votre copie, et avec la liste d'émargement que vous émargerez
- Les sorties s'effectueront rangée par rangée.
- Vous devez immédiatement quitter les lieux, ne pas stationner à l'extérieur des salles d'examens ou dans les bâtiments Ni vous regrouper

**Un étudiant ne respectant pas les consignes sanitaires sera immédiatement exclu par le responsable de la salle d'examen, dès lors que ces consignes auront fait l'objet d'un rappel explicite.**

Mme **LE BARBANCHON**  
 Responsable de Scolarité



Le 7 avril 2021